

Bureau d'ingénieurs et géologues
Tissières SA
Rue des Prés-de-la-Scie 2 – CP 105
1920 Martigny
Tél. 027-722 83 22, Fax 027-722 04 22
E-mail bureau@tissieres-sa.ch

Assainissement de la parcelle n° 252 au lieu-dit Goa à Dorénaz

Maître de l'ouvrage

Entreprise Francis et Marcel Revaz

Mandataire

Tissières SA

Entreprises

Ecosor SA



Vue des matériaux pollués

Résultats

Au cours de l'exploitation de la parcelle n° 252, une citerne pour hydrocarbures a fui, entraînant une pollution très localisée des matériaux sur environ 20 cm d'épaisseur à environ 0.5 m de profondeur. 43 tonnes de matériaux ont été évacués et traités par ECOSOR SA. La qualité de l'eau de la nappe a été suivie avant et après les travaux qui ont duré 2 jours.



Tri des matériaux pollués, du remblai et de la tourbe